

DIRECTION GENERALE ADJOINTE  
POLE PROJETS et AMENAGEMENTS  
DIRECTION PROJETS HYDRAULIQUES

Affaire suivie par : Claire COQUERY  
Tél : 04 13 57 39 40  
Mail : ccoquery@eauxdupaysdaix.fr

**Mr Jean-Louis VINCENT**  
**Directeur Général**  
**SPLA**  
**4, rue Lapierre**  
**13100 Aix en Provence**

**Objet : Dossier de réalisation de la ZAC de la Constance**

Monsieur le Directeur Général,

En qualité de gestionnaire des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées sur la commune d'Aix en Provence, nous validons le principe d'extension des réseaux AEP et EU figurant dans le programme des équipements publics du dossier de réalisation de la ZAC de la constance transmis par mail le 10 décembre 2019, (document intitulé « V4 du 09-12-2019 »).

Cette validation est assortie des précisions suivantes discutées lors de notre dernière réunion de travail du 29 novembre 2019, et des échanges téléphoniques qui ont suivie :

- En ce qui concerne le réseau EU, nous avons bien noté que le phasage des travaux retenu entraînerait la réalisation de 2 postes de refoulement temporaires. A terme, ces postes seront supprimés et désaffectés par le concessionnaire de la ZAC dès la réalisation des voies permettant l'écoulement gravitaire des eaux usées. Dans l'attente ils resteront à la charge dudit concessionnaire.
- Par ailleurs, nous souhaitons que le déplacement du poste de refoulement de l'Ensoleillé soit réalisé en première phase, dès le démarrage de la ZAC, afin d'anticiper le fonctionnement définitif des réseaux.
- En ce qui concerne le réseau AEP, nous avons bien noté que vous vous engagez à faire évoluer le projet en fonction d'éventuelles remarques émanant du SDIS. La Régie ne pourra être tenue responsable des éventuels renforcements du réseau demandés par cet organisme. Ceux-ci seront supportés par le concessionnaire de la ZAC.
- Le financement des études et travaux seront à la charge de l'aménageur pris sur le budget de la ZAC. Nous avons bien noté que vous vous engagez à ce que les études de détails et travaux soient conformes à nos prescriptions techniques et qu'ils seront soumis à la validation et contrôle de nos services selon une convention qu'il reste à établir.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

**Monsieur François LAURENT**  
Directeur Général

